

**MINISTERE DE LA JEUNESSE
ET DE L'EMPLOI**

SECRETARIAT GENERAL

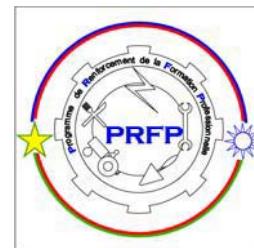
**AGENCE NATIONALE POUR LA
PROMOTION DE L'EMPLOI**

**DIRECTION DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE**

PREMIER MINISTERE

SECRETARIAT GENERAL

**PROGRAMME DE RENFORCEMENT
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**



REFERENTIEL DE FORMATION ET DE CERTIFICATION (RFC)

MENUISERIE BOIS

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (CQP)

Septembre 2010

SOMMAIRE

I. DESCRIPTION GENERALE DE LA PROFESSION.....	5
II. LISTE DES SAVOIRS, SAVOIRS FAIRE ET SAVOIRS ETRE.....	6
III. LISTE DES COMPETENCES	11
IV. LOGIGRAMME DE COMPETENCES.....	13
V. MATRICE DES COMPETENCES.....	14
VI. OBJECTIFS DE FORMATION.....	15
VII. LES MODULES DE FORMATION.....	37
VIII. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS	51
IX. GUIDE D’EVALUATION	52
X. LISTE DES EQUIPEMENTS (MENUISERIE BOIS) ESTIMATION POUR 15 APPRENANTS.....	57
XI. PLAN DE FORMATION DES FORMATEURS	62
XII. ANNEXES.....	63

EQUIPE DE REDACTION

Monsieur **Maurice POUYA**, Inspecteur de l'Enseignement et Formation Techniques et Professionnels Industriel en service à la Direction Générale des Inspections et de la Formation des Personnels de l'Education (DGIFPE)

Monsieur **François KABORE**, Formateur au Ministère de la Jeunesse et de l'Emploi

Monsieur **Michel DIAPA**, Formateur/Directeur Régional ANPE/MJE du Plateau Central

Monsieur **Vincent T. LOMPO**, Formateur au Centre Régional de la Formation Professionnelle de Bobo-Dioulasso (MJE)

INTRODUCTION

Le RFC est un document descriptif des compétences terminales exigibles pour la délivrance d'un diplôme. Il fournit aux enseignants une série d'objectifs (terminaux mais aussi intermédiaires) permettant de définir les objectifs de formation et de réaliser le suivi de celle-ci.

- Le RFC comprend les rubriques suivantes :
- l'identification des buts du système éducatif et ceux de l'enseignement et de la formation technique et professionnelle ;
- la description générale de la profession ou de la formation visée ;
- l'identification des savoir, savoir-faire et savoir-être relatifs aux tâches ;
- la formulation des compétences ;
- l'établissement du logigramme des compétences ;
- l'établissement de la matrice des compétences ;
- la description des objectifs opérationnels ;
- la description des modules de formation ;
- l'élaboration de la grille d'organisation des enseignements ;
- la détermination des modalités d'évaluation et de certification ;
- la rédaction du règlement d'examen.

I.

DESCRIPTION GENERALE DE LA PROFESSION

I.1 Définition de la profession

Le titulaire du Certificat de Qualification Professionnelle en Menuiserie bois est un ouvrier artisan qui travaille seul, en équipe ou sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique.

Son niveau de formation doit lui permettre d'avoir des connaissances sur :

- La technologie générale
- La technologie spéciale
- Le dessin technique industriel.
- La gestion d'atelier et/ou d'entreprise

Les compétences développées au cours de la formation doivent lui permettre d'une part : d'être opérationnel dans une entreprise de production d'ouvrages de menuiserie et /ou de prestations de services, et de créer sa propre petite ou moyenne entreprise d'autres part.

La formation qui se déroule au centre de formation et en entreprise est organisée autour d'une démarche de fabrication, de montages, de réparation, de gestion et d'entretien dans le strict respect des règles de santé, d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement. Pour certains travaux spécifiques, l'ouvrier artisan menuisier pourrait faire appel à d'autres domaines de spécialités.

I.2 Contexte professionnel

L'ouvrier artisan Menuisier exerce ses activités dans un atelier ou dans une entreprise de menuiserie. Il intervient comme ouvrier qualifié dans les réalisations en bois et /ou en matériaux associés du bois. Il réalise et pose en autonomie complète, ou en équipe des ouvrages de menuiserie (mobilier, plafond, agencement, ouvertures,.....).

Ses horaires de travail varient selon l'emploi de temps d'entreprise ou il exerce, ou selon les exigences de la clientèle (cas d'auto emploi). Toutefois, il est soumis au respect des délais d'intervention et de qualité de la prestation. Pour vivre pleinement du métier, l'ouvrier artisan menuisier fait preuve d'esprit d'entreprise, d'initiative. Il tisse et entretient des relations de partenariat avec les professionnels d'autres métiers et spécialités comme : les structures financières, les commerçants de matériaux et de matériels de menuiserie, les tapissiers, les maçons, les menuisiers métalliques, les peintres, les électriciens du bâtiment,...) Il travaille avec des équipements individuels et des équipements collectifs

A l'aide des outils manuels et/ou mécaniques, Il exerce son métier à partir de modèles, des plans, des photos, des données orales ou écrites et met en œuvre du bois, des matériaux dérivés et/ou associés du bois, de la quincaillerie, des produits de traitements et de finition. Il applique en outre les règles en matière de santé, d'hygiène, de sécurité et protection de l'environnement. L'ouvrier menuisier assure la maintenance de ses équipements et de ses locaux.

II. LISTE DES SAVOIRS, SAVOIRS FAIRE ET SAVOIRS ETRE

FONCTION : 1 étude			
Tâches	Savoirs	Savoirs faire	Savoirs être
T1.1 recueillir des informations	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La communication ; ▪ La technologie professionnelle ▪ Le dessin technique ▪ Le calcul professionnel ▪ L'informatique ▪ La législation du travail ▪ Le droit ▪ L'hygiène et sécurité au travail 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prendre des notes ; ▪ S'entretenir avec un client, un fournisseur ou un patron ; consulter de documents techniques ; ▪ Relever des dimensions et des formes ; ▪ Proposer des produits aux clients ; 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ respect les règles d'hygiène et de sécurité ; ▪ respect des normes et des règles de l'art ; ▪ respect de l'éthique ▪ Savoir communiquer ▪ Avoir une bonne maîtrise de soi ; ▪ Etre méthodique ; ▪ Etre municien. ▪ Observation des dispositifs en matière de santé, environnement, d'hygiène et de sécurité ;
T1.2 concevoir un produit	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La communication ; ▪ La technologie professionnelle ▪ Le dessin technique ▪ Le calcul professionnel ▪ L'informatique ▪ La santé, l'environnement, l'hygiène et la sécurité; ▪ L'ergonomie 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Exploiter des documents techniques ; ▪ Tracer les plans et les épures ; ▪ Réaliser des gabarits ; ▪ Lister les matériels ; ▪ Quantifier les matériaux ; ▪ Estimer le temps d'exécution ; ▪ Estimer les coûts. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Savoir communiquer ▪ Avoir une bonne maîtrise de soi ; ▪ Etre méthodique ; ▪ Etre municien. ▪ Observation des dispositifs en matière de santé, environnement, d'hygiène et de sécurité ;
T1.3 Organiser une fabrication	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La technologie professionnelle ▪ Le dessin technique ▪ Le calcul professionnel ▪ L'informatique ▪ La santé, l'environnement, l'hygiène et sécurité; ▪ L'ergonomie ▪ La gestion 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Inventorier le matériel; ▪ Inventorier les matériaux ; ▪ Exploiter des documents techniques ; ▪ Ravitailler le poste de travail. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Savoir communiquer ▪ Avoir une bonne maîtrise de soi ; ▪ Etre méthodique ; ▪ Etre municien. ▪ Observation des dispositifs en matière de santé, environnement, d'hygiène et de sécurité

FONCTION : 2 PRODUCTION			
Taches	Savoirs	Savoirs faire	Savoirs être
T2.1 Fabriquer des éléments ou parties d'ouvrage	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La technologie professionnelle ▪ Le dessin technique ▪ Le calcul professionnel ▪ La santé, l'environnement, l'hygiène et la sécurité; ▪ Les savoirs liés aux travaux pratiques ; ▪ La communication ▪ La législation ▪ La gestion 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Répertorier les outils et les équipements ▪ Répertorier les consommables ; ▪ Etablir une cale de débit ; ▪ Utiliser les instruments de mesure et de traçage ▪ Utiliser les outils manuels ▪ Utiliser les machines fixes à bois ▪ Utiliser les machines électroportatives ▪ Utiliser les équipements et matériels spécifiques ; ▪ Plaquer des surfaces ; ▪ Cintrer des pièces 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Observer de bonnes positions de travail ▪ Savoir communiquer ▪ Avoir une bonne maîtrise de soi ; ▪ Etre méthodique ; ▪ Etre municien. ▪ Observation des dispositifs en matière de santé, environnement, d'hygiène et de sécurité
T2.2 Monter un ouvrage	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La technologie professionnelle ▪ Le dessin technique ▪ Le calcul professionnel ▪ La santé, l'environnement, l'hygiène et la sécurité; ▪ Les savoirs liés aux travaux pratiques ; ▪ La communication ▪ La législation ▪ La gestion. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Utiliser les instruments de mesure et de contrôle; ▪ Utiliser les outils manuels ▪ Utiliser les machines électroportatives ▪ Utiliser les équipements et matériels spécifiques ; 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etre minutieux ▪ Observer de bonnes positions de travail ▪ Savoir communiquer ▪ Avoir une bonne maîtrise de soi ; ▪ Etre méthodique. ▪ Observation des dispositifs en matière de santé, environnement, d'hygiène et de sécurité.
T2.3 Assurer la finition des ouvrages ou parties d'ouvrages	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La technologie professionnelle ▪ Le dessin technique ▪ Le calcul professionnel ▪ La santé, l'environnement, l'hygiène et la sécurité; ▪ Les savoirs liés aux travaux 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Préparer les surfaces à revêtir ▪ Poser les ferrures ; ▪ Poser les matériaux associés ; ▪ Préparer les produits de revêtement ; ▪ Poser la tapisserie 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etre minutieux ▪ Observer de bonnes positions de travail ▪ Savoir communiquer ▪ Avoir une bonne maîtrise de soi ;

	<ul style="list-style-type: none"> pratiques ; ▪ La communication ▪ La législation ▪ La gestion. 		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etre méthodique ; ▪ Etre municien ▪ Observation des dispositifs en matière de santé, environnement, d'hygiène et de sécurité
T2.4 Livrer et poser des ouvrages	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La technologie professionnelle ▪ Le dessin technique ▪ Le calcul professionnel ▪ Les dispositifs en matière de santé, environnement, d'hygiène et de sécurité ▪ Les savoirs liés aux transport et travaux pratiques ; ▪ La communication ▪ La législation. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Emballer un ouvrage ▪ Assurer le transport des ouvrages ▪ Assurer la pose des ouvrages ; ▪ Prodiguer des conseils d'utilisation des ouvrages. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etre minutieux ▪ Observation de bonnes positions de travail ▪ Savoir communiquer ▪ Avoir une bonne maîtrise de soi ; ▪ Etre méthodique ; ▪ Etre prudent. ▪ Observation des dispositifs en matière de santé, environnement, d'hygiène et de sécurité

FONCTION : 3 MAINTENANCE			
Taches	Savoirs	Savoir faire	Savoir être
T3.1 Assurer l'entretien préventif	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La communication ; ▪ La technologie professionnelle ▪ Le dessin technique ▪ Le calcul professionnel ▪ Les dispositifs en matière de santé, environnement, d'hygiène et de sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etablir un planning d'entretien ▪ Effectuer le suivi des fiches d'entretien ▪ Prévenir les dysfonctionnements ▪ Effectuer opérations de rangement. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etre minutieux ▪ Savoir communiquer ▪ Avoir une bonne maîtrise de soi ; ▪ Etre méthodique ; ▪ Etre prudent. ▪ Observation des dispositifs en matière de santé, environnement, d'hygiène et de sécurité
T3.2 Remettre en état les équipements	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La communication ; ▪ La technologie professionnelle ▪ Le dessin technique ▪ Le calcul professionnel ▪ Les dispositifs en matière de santé, environnement, d'hygiène et de sécurité. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etablir un planning d'entretien ▪ Effectuer le suivi des fiches d'entretien ▪ Prévenir les dysfonctionnements ▪ Effectuer des opérations de rangement 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etre minutieux ▪ Savoir communiquer ▪ Avoir une bonne maîtrise de soi ; ▪ Etre méthodique ; ▪ Etre prudent. ▪ Observation des dispositifs en matière de santé, environnement, d'hygiène et de sécurité

FONCTION : 4 GESTION			
Tâches	Savoirs	Savoir faire	Savoir être
T4.1 gérer un stock	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La communication ; ▪ La technologie professionnelle ▪ Le calcul professionnel ▪ La comptabilité ▪ Les dispositifs en matière de santé, environnement, d'hygiène et de sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tenir à jour les fiches de stock ▪ Effectuer des inventaires ▪ Exprimer des besoins ; <ul style="list-style-type: none"> ▪ effectuer des classements critériés ; ▪ stocker des produits finis ou semi-finis 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etre minutieux ▪ Savoir communiquer ▪ Avoir une bonne maîtrise de soi ; ▪ Etre méthodique ; ▪ Etre prudent ▪ Observation des dispositifs en matière de santé, environnement, d'hygiène et de sécurité.
T4.2 gérer un petit personnel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La communication ; ▪ Comptabilité ; ▪ Les dispositifs en matière de santé, environnement, d'hygiène et de sécurité ; ▪ La gestion des ressources humaines ; ▪ Les dispositifs en matière de santé, environnement, d'hygiène et de sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tenir à jour le fichier du personnel ▪ Motiver le personnel ▪ Exprimer des besoins en personnel ▪ organiser des travaux de groupe ▪ Mutualiser les compétences 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etre minutieux ▪ Etre précis ▪ Avoir l'art de communiquer. ▪ Avoir une bonne maîtrise de soi ; ▪ Etre méthodique. ▪ Observation des dispositifs en matière de santé, d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement

III. LISTE DES COMPETENCES

N°	compétences
C1	Communiquer en milieu professionnel
C2	Elaborer un devis
C3	Appliquer des connaissances en dessin technique
C4	Appliquer des connaissances en technologie
C5	Appliquer des notions en mathématiques appliquées
C6	Appliquer des notions en informatique
C7	Appliquer des notions de législation de travail
C8	Gérer un atelier
C9	Conduire une équipe de travail
C10	Appliquer des dispositifs en matière de santé, d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement,
C 11	Appliquer des techniques d'emballage
C12	Effectuer des débits
C13	Corroyer des bois
C14	Exécuter des assemblages
C15	Profiler des bois
C16	Monter un ouvrage
C17	Consolider des assemblages
C18	Poser des ferrures
C19	Finir un ouvrage
C20	Livrer un ouvrage
C21	Poser un ouvrage
C22	Assurer la maintenance des équipements

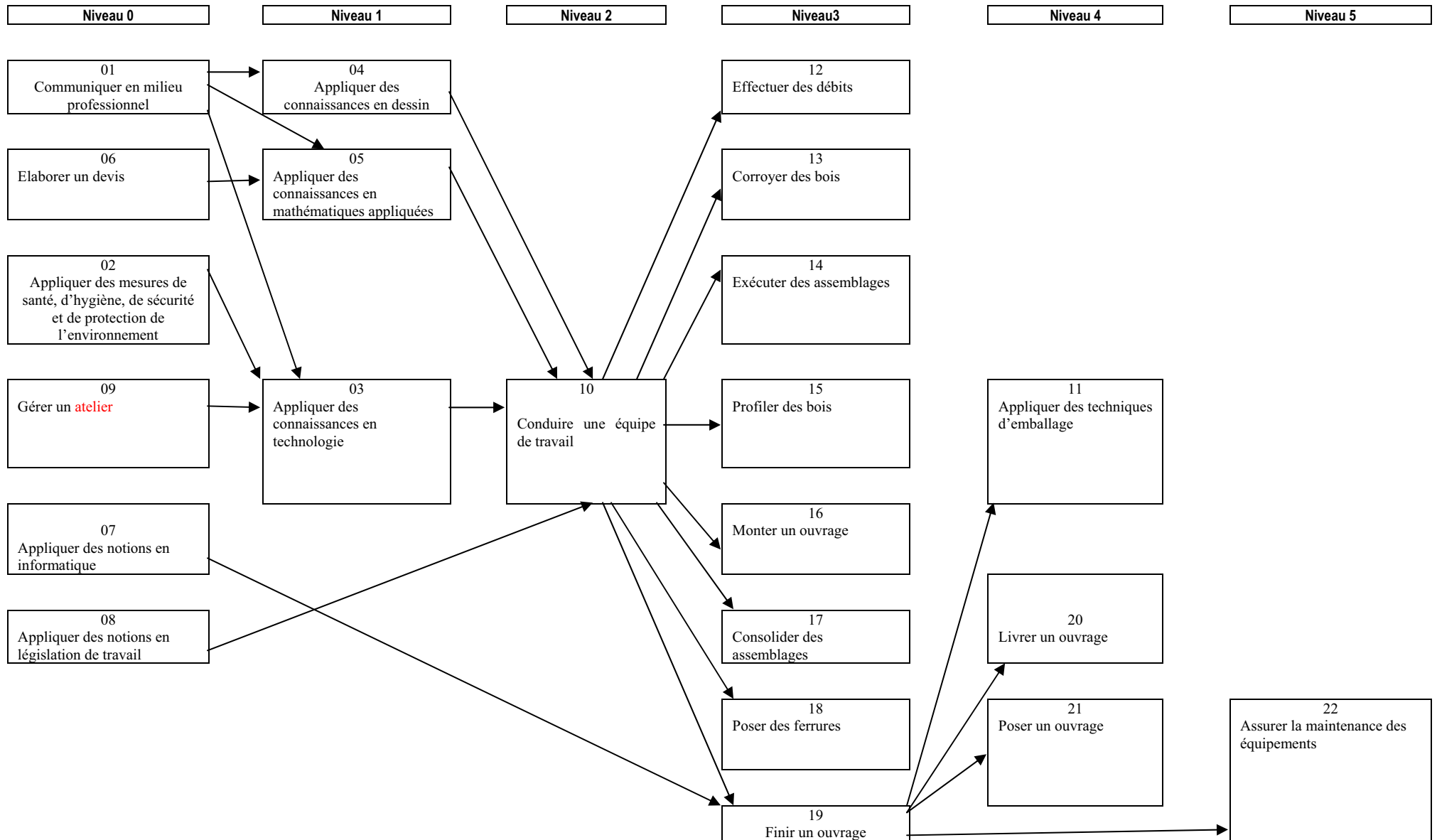
III. 1 Compétences particulières

N°	Références	N°	Compétences particulières
1	T1.3, T2.1,	C1	Effectuer des débits
2	T2.1, T1.3	C2	Corroyer des bois
3	T1.1, T1.2, T1.3, T2.1,	C3	Exécuter des assemblages
4	T1.1, T2.1, T1.3	C4	Profiler des bois
5	T1.1 ; T2.2, T1.3	C5	Monter un ouvrage
6	T1.1, T2.2, T1.3	C6	Consolider des assemblages
7	T1 ; T2.2, T1.3	C7	Poser des ferrures
8	T1.1, T1.3, T2.3,	C8	Finir un ouvrage
9	T1.1, T2.4 T1.3	C9	Livrer un ouvrage
10	T1.1 ; T2.4 T1.3	C10	Poser un ouvrage
11	T1.1, T3. 1, T3.2, T1.3	C11	Assurer la maintenance des équipements

III.2 Compétences générales

N°	Références	N°	Compétences générales
1	T1.1,	C1	Communiquer en milieu professionnel
2	T1.1,	C2	Elaborer un devis
3	T1.1, T1.2, T2.2, T2.4,	C3	Appliquer des connaissances en dessin technique
4	T1.1, T1.2, T1.3, T2.1, T2.2, T2.3, T2.4,	C4	Appliquer des connaissances en technologie
5	T1.1, T1.2, T1.3, T2.1, T2.2, T2.3, T2.4, T3.1, T3.2	C5	Appliquer des notions en mathématiques appliquées
6	T1.1,	C6	Appliquer des notions en informatique
7	T1.1, T1.3,	C7	Appliquer des notions de législation de travail
8	T1.1, T3.1, T3.2, T1.3	C8	Gérer un stock de matière d'œuvre et des équipements
9	T1.1, T1.3	C9	Conduire une équipe de travail
10	T1.1, T1.3	C 10	Appliquer des dispositifs en matière de santé, d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement,
11	T1.1, T2.4, T1.3	C11	Appliquer des techniques d'emballage

IV. LOGIGRAMME DE COMPETENCES



V. MATRICE DES COMPETENCES

MATRICE DES COMPETENCES CQP MENUISERIE BOIS		OBJECTIFS OPERATIONNELS	DUREE	PROCESSUS						COMPETENCES GENERALES											FORMATION GENERALE		
				Recevoir des directives	Organiser son travail	Exploiter la documentation technique	Effectuer le travail	Vérifier la fonctionnalité	Ranger son poste de travail	Communiquer en milieu professionnel	Elaborer un devis	Appliquer des notions en dessin technique	Appliquer des notions en technologie	Appliquer des notions en mathématiques appliquées	Appliquer des notions en informatique	Appliquer des notions en législation	Gérer un atelier	Conduire une équipe de travail	Appliquer les mesures de santé, d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement	Appliquer des techniques d'emballage	Français	Alphabétisation	Instruction civique
NUMEROS	NUMEROS								1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11				
	OBJECTIFS OPERATIONNELS	T							S	C	C	C	C	C	S	C	S	S	C				
	DUREE		H						30	10	60	60	60	30	08	14		30					
12	Effectuer des débits	C		Δ	Δ	Δ	▲	Δ	●	○	●	●	●	○	○	●	●	●	○				
13	Corroyer des bois	C		Δ	Δ	Δ	▲	Δ	●	○	○	●	●	○	○	○	●	●	○				
14	Exécuter des assemblages	C		Δ	Δ	Δ	▲	Δ	●	○	●	●	●	○	○	○	●	●	○				
15	Profiler des bois	C		Δ	Δ	Δ	▲	Δ	●	○	●	●	●	○	○	○	●	●	○				
16	Monter un ouvrage	C		Δ	Δ	Δ	▲	▲	●	○	●	●	●	○	○	○	●	●	○				
17	Consolider des assemblages	C		Δ	Δ	Δ	▲	Δ	●	○	●	●	●	○	○	○	●	●	○				
18	Poser des ferrures	C		Δ	Δ	Δ	▲	▲	●	○	●	●	●	○	○	○	●	●	○				
19	Finir un ouvrage	C		Δ	Δ	Δ	▲	▲	●	○	●	●	○	○	○	○	●	●	○				
20	Livrer un ouvrage	C		Δ	Δ	Δ	▲	▲	●	○	●	●	○	○	●	○	●	●	●				
21	Poser un ouvrage	C		Δ	Δ	Δ	▲	▲	●	○	●	●	●	○	○	○	●	●	○				
22	Assurer la maintenance des équipements	C		Δ	Δ	Δ	▲	▲	●	○	●	●	●	○	○	○	●	●	○				
TOTAL	NOMBRE D'OBJECTIFS	11	2044																				
	DUREE DE LA FORMATION		3080																				

Légende : Δ = Existence d'un lien fonctionnel entre les processus et les compétences particulières.
▲ = Application d'un lien fonctionnel entre les processus et les compétences particulières
○ = Existence d'un lien fonctionnel entre les compétences générales et les compétences particulières.
● = Application d'un lien fonctionnel entre les compétences générales et les compétences particulières.
C = Objectif de comportement
S = Objectif de situation

VI. OBJECTIFS DE FORMATION

Objectif opérationnel N°1(situation)

Intention poursuivie	précisions	Plan de mise en situation	Condition d'encadrement	Critère de participation
<p>Acquérir la compétence pour communiquer en milieu professionnel en tenant compte des précisions aux activités proposées selon le plan de mise en situation des conditions d'encadrement et les critères de participations qui suivent</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaître les règles et les techniques de communication ▪ Connaître l'organisation de la communication et son milieu de travail ▪ Connaître l'influence et le rôle des membres des différents services ▪ S'adapter à l'environnement de son milieu de travail 	<p>Phase1 S'informer sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ les règles et techniques de communication ▪ l'organisation et les caractéristiques du milieu de travail ▪ les objectifs de production ou de prestation du milieu de travail <p>Phase 2 Application :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Appliquer les règles et les techniques de communication ▪ S'intégrer au milieu de travail ▪ Montrer un intérêt pour les objectifs de production du milieu de travail <p>Phase 3 Evaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Evaluer ses performances et ses limites en matière de communication ▪ S'synthétiser les règles et les techniques en matière de communication 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Former les apprenants sur les règles et techniques de communication ▪ Organiser les exercices de communication ▪ Favoriser les échanges d'idées ▪ Encadrer les travaux du groupe ▪ S'assurer de la disponibilité de la documentation sur la communication 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Recueillir des données pertinentes sur les règles et techniques de communication ▪ Recueillir des données pertinentes Sur l'influence des caractéristiques du travail sur la communication ▪ Améliorer la qualité des rapports sur les règles et techniques de communication ainsi que sur les caractéristiques du milieu de travail

Objectif opérationnel N°2 (comportement)

Comportement attendu	Condition d'évaluation	Critères généraux de performance	Précision sur le comportement attendu	Critères particuliers de performance
<p>Pour démontrer sa compétence, l'apprenant doit être capable d'élaborer un devis selon les conditions d'évaluation, les critères de performances et les précisions qui suivent.</p>	<p>Lieu :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Atelier, ▪ chantier, ▪ Salle de classe. <p>Données :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ sujet individuel d'élaboration de devis, ▪ Tableau de prix de matériaux, ▪ Tableau des coûts et charges fixes. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Respect du besoin exprimé, ▪ Respect de l'analyse de faisabilité, ▪ Listing des matériaux, ▪ Calcul horizontal et vertical, ▪ Respect du temps alloué, ▪ Respect des normes en vigueur. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Classer les rubriques, ▪ Quantifier les matériaux, ▪ Définir les caractéristiques des matériaux, ▪ Calculer les coûts, ▪ Appliquer les pourcentages requis, ▪ Arrêter le devis, ▪ Déterminer les coûts de revient et de vente. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les rubriques du devis sont respectées, ▪ La quantification des matériaux est exacte ▪ Les caractéristiques des besoins exprimés sont conformes aux normes, ▪ Les calculs sont sans erreur ▪ Le délai d'établissement est respecté, ▪ Le devis est compétitif,

Objectif opérationnel N°3 (de comportement)

Comportement attendu	Condition d'évaluation	Critères généraux de performances	Précision sur le comportement attendu	Critères particuliers de performance
<p>Pour démontrer sa compétence, l'apprenant doit être capable d'Appliquer des connaissances de dessin industriel selon les conditions d'évaluation, les critères de performances et les précisions qui suivent.</p>	<p>Lieu :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Atelier, ▪ Salle de dessin, ▪ Salle de classe, ▪ Chantier. <p>Données :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Sujets individuels de dessin industriel, ▪ Etude de cas, ▪ Instructions, ▪ Documents techniques, (épures, plans etc.). 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maîtrise du sujet, ▪ Respect des consignes (échelles, vues, coupes...), ▪ Respect des normes. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lire / interpréter le sujet de dessin, ▪ Représenter des vues, des coupes,... ▪ convertir les échelles, ▪ soigner les traits, ▪ ressortir des détails, ▪ coter le dessin. 	<ul style="list-style-type: none"> • La lecture du sujet est exacte, • La représentation des vues, coupes, détails est conforme, ▪ Les traits sont normalisés, ▪ La cotation est précise, ▪ Les échelles sont respectées, ▪ Le cartouche est bien rempli, ▪ Le dessin est propre et lisible

Objectif opérationnel N°4 (comportement)

Comportement attendu	Condition d'évaluation	Critères généraux de performances	Précision sur le comportement attendu	Critères particuliers de performance
<p>Pour démontrer sa compétence, l'apprenant doit être capable d'appliquer des connaissances en technologie selon les conditions d'évaluation, les critères de performances et les précisions qui suivent.</p>	<p>Lieu :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Atelier, ▪ Salle de classe, ▪ chantier, <p>Données :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Sujets individuels de technologie, ▪ Etude de cas, ▪ Instructions, ▪ Documents techniques. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maitrise du sujet, ▪ Justification des réponses, ▪ Respect des consignes. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lire / interpréter le sujet de technologie, ▪ Répondre aux questions, ▪ Illustrer des réponses, ▪ Respecter le temps imparti. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La lecture du sujet est aisée, ▪ Les réponses aux questions sont exactes, ▪ Les illustrations sont exactes, ▪ Le temps imparti est respecté.

Objectif opérationnel N°5 (comportement)

Comportement attendu	Condition d'évaluation	Critères généraux de performances	Précision sur le comportement attendu	Critères particuliers de performance
<p>Pour démontrer sa compétence, l'apprenant doit être capable d'Appliquer des connaissances en mathématiques appliquées selon les conditions d'évaluation, les critères de performances et les précisions qui suivent.</p>	<p>Lieu :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Atelier, ▪ Salle de classe, ▪ Chantier. <p>Données :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Sujets individuels de calcul, professionnels, ▪ Etude de cas, ▪ Instructions, ▪ Documents, techniques. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maitrise du sujet, ▪ Respect des consignes, (temps, utilisation ou non des tableaux de conversions...). 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lire / analyser le sujet de calcul, ▪ Appliquer des règles de calcul, ▪ Convertir des tableaux, ▪ Résoudre des problèmes, ▪ Calculer des surfaces, des longueurs, des volumes,... ▪ Respecter le temps imparti. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'analyse est exacte, ▪ Les règles appliquées sont exactes, ▪ Les conversions sont exactes, ▪ Les réponses sont exactes, ▪ Les ratures et les surcharges sont évitées, ▪ Le délai est respecté.

Objectif opérationnel N°6 (comportement)

Comportement attendu	Condition d'évaluation	Critères généraux de performances	Précision sur le comportement attendu	Critères particuliers de performance
<p>Pour démontrer sa compétence, l'apprenant doit être capable d'Appliquer des notions en informatique selon les conditions d'évaluation, les critères de performances et les précisions qui suivent.</p>	<p>Lieu :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Salle de classe, ▪ Salle d'informatique, <p>Données :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Sujets individuels d'informatique, ▪ Etude de cas, ▪ Instructions, ▪ Documents techniques. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maitrise du sujet, ▪ Respect des consignes (temps, utilisation ou non des tableaux de conversions...). 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lire / analyser le sujet d'informatique. ▪ Répondre aux questions sur l'informatique. ▪ Saisir des textes, ▪ Rédiger des correspondances, ▪ Créer des tableaux, ▪ Respecter le temps imparti. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'analyse est exacte, ▪ La saisie est sans erreurs, ▪ Les tableaux sont conformes à la demande, ▪ Les réponses sont exactes, ▪ Le temps imparti est respecté.

Objectif opérationnel N°7 (situation)

Intention poursuivie	Précisions	Plan de mise en situation	Condition d'encadrement	Critère de participation
<p>Acquérir la compétence pour appliquer des notions en législation en tenant compte de s précisions aux activités proposées selon le plan de mise en situation des conditions d'encadrement et les critères de participations qui suivent.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maitriser les notions de base sur les règles de la législation de travail ▪ S'approprier de l'importance des règles législatives dans son milieu de travail 	<p>Phase1</p> <p style="text-align: center;">S'informer sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les règles élémentaires de la législation de travail, ▪ les objectifs de production ou de prestation du milieu de travail en rapport avec la législation de travail. <p>Phase 2</p> <p style="text-align: center;">Application :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Appliquer les règles élémentaires de la législation de travail, ▪ S'intégrer au milieu de travail à travers la législation du travail. <p>Phase 3</p> <p style="text-align: center;">Evaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Evaluer ses performances et ses limites en matière de la législation de travail, ▪ Synthétiser les règles et les techniques en matière de législation de travail. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Donner aux apprenants des notions sur les règles en matière de législation de travail, ▪ Organiser les exercices de législation de travail, ▪ Favoriser les échanges d'idées, ▪ Encadrer les travaux du groupe, ▪ S'assurer de la disponibilité de la documentation en matière de législation de travail. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Recueillir des données pertinentes sur les règles de législation de travail, ▪ Recueillir des données pertinentes sur l'influence de la législation dans le milieu professionnel, ▪ Améliorer la qualité des approches sur les règles de la législation de travail ainsi que sur les caractéristiques du milieu de travail.

Objectif opérationnel N°8 (comportement)

COMPORTEMENT ATTENDU	CONDITIONS D'ÉVALUATION	CRITERES GENERAUX DE PERFORMANCE	PRECISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITERES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
<p>Pour démontrer sa compétence, l'apprenant doit être capable de Gérer un atelier selon les conditions d'évaluation, les critères de performances et les précisions qui suivent</p>	<p>Lieu :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Atelier, ▪ chantier, ▪ magasin. <p>Données :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Travail individuel de gestion de stock, ▪ Documents techniques (bon de commande, Bon de livraison, Bon de sortie, fiches de stock, abaque de numérotation...), ▪ Consignes. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Classement critériés des outils ou de la matière première, ▪ Numérotation du matériel ▪ Mise à jour des outils de suivi. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Codifier le matériel et les matériaux, ▪ Remplir le bon de commande, ▪ Mettre à jour la fiche de stock, ▪ Remplir le bon de livraison et/ou de sortie, ▪ Ranger les outils de gestion, ▪ Effectuer des rangements ordonnés de matériaux et matériels. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les codifications portées sont exactes, ▪ Les fiches, les bons sont remplis sans erreurs ni ratures, ▪ Les matériaux et matériels sont classés par nature, ▪ Le rangement des matériaux et matériels ainsi que le classement des outils de gestion permettent un inventaire facile.

Objectif opérationnel N°9 (situation)

Intention poursuivie	Précisions	Plan de mise en situation	Condition d'encadrement	Critère de participation
<p>Acquérir la compétence pour conduire une équipe de travail tenant compte de s précisions aux activités proposées selon le plan de mise en situation des conditions d'encadrement et les critères de participations qui suivent.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maitriser les notions de base sur les techniques de management, ▪ S'approprier de la structuration et de l'organisation d'une équipe, ▪ identifier le rôle des différents membres d'une équipe. 	<p>Phase1 S'informer sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les règles et techniques de management, ▪ L'organisation et les caractéristiques d'une équipe de travail, ▪ S'informer sur les objectifs de production ou de prestation d'une équipe de travail. <p>Phase 2 Application :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Appliquer les règles et les techniques de constitution des équipes de travail, ▪ S'intégrer au milieu de travail des équipes, ▪ Montrer un intérêt pour les objectifs de production d'équipe dans un milieu de travail. <p>Phase 3 Evaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Evaluer ses performances et ses limites en matière de management, ▪ synthétiser les règles et les techniques en matière de management. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Former les apprenants sur les règles et techniques de management, ▪ Organiser les exercices d'encadrement des groupes, ▪ Favoriser les échanges d'idées, ▪ Encadrer les travaux des équipes, ▪ S'assurer de la disponibilité de la documentation sur le management. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Recueillir des données pertinentes sur le management, ▪ Recueillir des données pertinentes de l'influence du management sur le travail, ▪ Améliorer la qualité des rapports sur les règles et techniques de management ainsi que sur les caractéristiques des équipes de travail.

Objectif opérationnel N°10 (situation)

Intention poursuivie	Précisions	Plan de mise en situation	Condition d'encadrement	Critère de participation
<p>Acquérir la compétence pour appliquer des dispositifs en matière de santé d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement tenant compte de s précisions aux activités proposées selon le plan de mise en situation des conditions d'encadrement et les critères de participations qui suivent</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maitriser les notions de base sur les règles en matière de santé, d'hygiène, sécurité au travail et de protection de l'environnement ▪ S'approprier des soins de l'environnement de son milieu de travail 	<p>Phase1 S'informer sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ les règles et techniques en matière de santé, d'hygiène, sécurité et de protection de l'environnement ▪ L'organisation en matière de santé, d'hygiène, sécurité et de protection de l'environnement dans les milieux de travail ▪ S'informer sur les objectifs de production ou de prestation du milieu de travail <p>Phase 2 Application :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Appliquer les règles et les techniques en matière de santé, d'hygiène, sécurité et de protection de l'environnement ▪ S'intégrer au milieu de travail ▪ Montrer un intérêt pour les objectifs en matière de santé, d'hygiène, sécurité et de protection de l'environnement du milieu de travail <p>Phase 3 Evaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Evaluer ses performances et ses limites en matière d'application des règles en matière de santé, d'hygiène, sécurité et de protection de l'environnement ▪ synthétiser les règles et les techniques en matière de santé, d'hygiène, sécurité et de protection de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Former les apprenants sur les règles en matière de santé, d'hygiène, sécurité et de protection de l'environnement ▪ Organiser les exercices d'application sur les règles en matière de santé, d'hygiène, sécurité et de protection de l'environnement ▪ Favoriser les échanges d'idées ▪ Encadrer les travaux du groupe ▪ Créer des simulations ▪ S'assurer de la disponibilité de la documentation en matière de santé, d'hygiène, de sécurité, de protection de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Recueillir des données pertinentes sur les règles en matière de santé, d'hygiène, sécurité et de protection de l'environnement ▪ Améliorer la qualité des rapports sur les règles en matière de santé, d'hygiène, sécurité et de protection de l'environnement ainsi que sur les caractéristiques du milieu de travail

Objectif opérationnel N°11 (comportement)

Comportement attendu	Condition d'évaluation	Critères généraux de performance	Précision sur le comportement attendu	Critères particuliers de performance
<p>Pour démontrer sa compétence, l'apprenant doit être capable d'Appliquer des techniques d'emballage selon les conditions d'évaluation, les critères de performances et les précisions qui suivent</p>	<p>Lieu :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Atelier, ▪ chantier, <p>Données :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Travail individuel ou en équipe ▪ ouvrage ou partie d'ouvrage fini, instruments nécessaires ▪ consommables et matériel d'emballage, ▪ consignes 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Choix de des matériaux d'emballage ▪ Utilisation des instruments d'emballage ▪ Respect des instructions ▪ Respect du temps alloué ▪ Respect des normes en matière de santé, d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier le type d'emballage ▪ Appliquer les consignes ▪ Emballer un ouvrage fini ▪ Respecter les normes en matière de santé, d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les parties fragiles de l'ouvrage sont bien protégées ▪ Les signes d'orientation pour la manutention sont apposés et sont visibles ▪ L'emballage garantie la sécurité de l'ouvrage ▪ Les normes en matière de santé, d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement sont observées

Objectif opérationnel N°12 (comportement)

Comportement attendu	Condition d'évaluation	Critères généraux de performance	Précision sur le comportement attendu	Critères particuliers de performance
<p>Pour démontrer sa compétence, l'apprenant doit être capable d'Effectuer des débits selon les conditions d'évaluation, les critères de performances et les précisions qui suivent.</p>	<p>Lieu :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Atelier, ▪ Chantier. <p>Données :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Poste de travail ▪ Travail individuel, ▪ Cale de débit, ▪ gabarits, ▪ instruments de mesure et traçage, ▪ Outils de débitage. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Respect des dimensions et des formes, ▪ Respect du temps alloué, ▪ Respect des normes en matière de santé, d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier les matériaux, ▪ Utiliser des instruments de mesure et de traçage, ▪ Majorer les dimensions, ▪ Utiliser les outils de sciage, ▪ Débiter les pièces selon le sens indiqué 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les cotes et les formes des pièces sont respectées, ▪ Le sens des fils sont respectés, ▪ Les chutes en matière sont minimisées, ▪ les défauts des bois sont éliminés, ▪ Le temps alloué est respecté, ▪ Les normes en matière de santé, d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement sont observées.

Objectif opérationnel N°13 (comportement)

Comportement attendu	Condition d'évaluation	Critères généraux de performance	Précision sur le comportement attendu	Critères particuliers de performance
<p>Pour démontrer sa compétence, l'apprenant doit être capable de Corroyer des bois selon les conditions d'évaluation, les critères de performances et les précisions qui suivent</p>	<p>Lieu :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Atelier, ▪ Chantier, <p>Données :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Poste de travail, ▪ Outils de corroyage, ▪ Travail individuel, ▪ Cale de débit, ▪ gabarits, ▪ instrument de mesure et de contrôle. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Respect des dimensions et des formes, ▪ Respect du temps alloué. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier les sens des fibres, ▪ Utiliser les outils de corroyage, ▪ Respecter le processus du corroyage, ▪ Respecter les formes et les côtes, ▪ Appliquer les règles en matière de santé, d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les dimensions et les formes des pièces sont respectées, ▪ Les surfaces sont planes et exemptes d'éclats, ▪ Les chants sont droits, ▪ Le temps alloué est respecté, ▪ Les normes en matière de santé, d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement sont observées.

Objectif opérationnel N°14 (de comportement)

Comportement attendu	Condition d'évaluation	Critères généraux de performance	Précision sur le comportement attendu	Critères particuliers de performance
<p>Pour démontrer sa compétence, l'apprenant doit être capable d'Exécuter des assemblages selon les conditions d'évaluation, les critères de performances et les précisions qui suivent</p>	<p>Lieu :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Atelier, ▪ chantier <p>Données :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Poste de travail, ▪ Travail individuel, ▪ Plans de l'ouvrage, ▪ Coupes et détails ▪ Pièces corroyées composant l'ouvrage. ▪ Outils nécessaires. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Traçage des assemblages, ▪ Exécution des parties d'assemblage, ▪ Montage des assemblages, ▪ Respect des dimensions et des formes des parties d'assemblage, ▪ Respect du temps alloué, ▪ Respect des normes en matière de santé, d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier le type d'assemblage ▪ Utiliser les outils adéquats, ▪ Respecter le processus d'exécution des assemblages, ▪ Respecter les formes et les côtes, ▪ Respecter les normes en matière de santé, d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les tracés sont exacts, ▪ Le type d'assemblage utilisé est conforme à celui du plan, ▪ Les côtes et les formes et les angles sont respectés, ▪ Les normes en matière de santé, d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement sont observées.

Objectif opérationnel N°15 (comportement)

Comportement attendu	Condition d'évaluation	Critères généraux de performance	Précision sur le comportement attendu	Critères particuliers de performance
<p>Pour démontrer sa compétence, l'apprenant doit être capable de : Profilier des bois selon les conditions d'évaluation, les critères de performances et les précisions qui suivent</p>	<p>Lieu :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Atelier, ▪ chantier <p>Données :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Poste de travail ▪ Travail individuel ▪ Plans de l'ouvrage, ▪ Coupes et détails des profils ▪ Pièces de bois usinées ou parties d'ouvrage ▪ Outils manuel et/mécanique 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Choix de l'outil de profilage ▪ agencement des étapes de profilage ▪ Respect du temps alloué ▪ Respect des normes en matière de santé, d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier le type de profil ▪ Utiliser les outils et machines de profilage adéquats ▪ Respecter les formes et les côtes des profils ▪ Respecter les règles en matière de santé, d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le profil identifié est conforme à celui du plan ▪ Les dimensions et les formes du profil sont respectées, ▪ Le temps alloué est respecté, ▪ Les règles en matière de santé, d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement sont observées

Objectif opérationnel N°16 (comportement)

Comportement attendu	Condition d'évaluation	Critères généraux de performance	Précision sur le comportement attendu	Critères particuliers de performance
<p>Pour démontrer sa compétence, l'apprenant doit être capable de Monter un ouvrage selon les conditions d'évaluation, les critères de performances et les précisions qui suivent</p>	<p>Lieu :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Atelier, ▪ chantier <p>Données :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Poste de travail ▪ Travail individuel ou en équipe ▪ Plans de l'ouvrage, ▪ Instruments de mesure et de contrôle, ▪ Outillage nécessaire, ▪ Coupes et détails des profils ▪ Composantes de l'ouvrage 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Choix des outils et instruments appropriés de montage ▪ Respect des dimensions et des formes de l'ouvrage ▪ Respect du temps alloué ▪ Respect des normes en matière de santé, d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Utiliser des outils de montage ▪ Respecter le processus de montage ▪ Ajuster des joints et des jeux de fonctionnement ▪ Respecter les normes en matière de santé, d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les assemblages sont ajustés ▪ L'ouvrage ou partie d'ouvrage est monté à blanc et est conforme au plan ▪ L'ouvrage monté fonctionne correctement, ▪ Le temps alloué est respecté, ▪ Les normes en matière de santé, d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement sont observées

Objectif opérationnel N°17 (comportement)

Comportement attendu	Condition d'évaluation	Critères généraux de performance	Précision sur le comportement attendu	Critères particuliers de performance
<p>Pour démontrer sa compétence, l'apprenant doit être capable de Consolider des assemblages selon les conditions d'évaluation, les critères de performances et les précisions qui suivent</p>	<p>Lieu :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Atelier, ▪ chantier <p>Données :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Poste de travail, ▪ Travail, individuel ▪ ouvrage ou partie d'ouvrage, ▪ Outils et consommables nécessaires. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Respect des processus de consolidation des assemblages, ▪ Utilisation rationnelle des consommables, ▪ Respect des consignes de pause des éléments de consolidation, ▪ Respect du temps alloué, ▪ Respect des normes en matière de santé, d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier le type de consolidation de l'assemblage. ▪ Utiliser les outils de frappe, de serrage, ▪ Respecter le temps de collage, ▪ Respecter les normes en matière de santé, d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La méthode de consolidation utilisée garantie la solidité de l'assemblage, ▪ Les consignes techniques de consolidation sont respectées, ▪ Les dimensions, les angles sont conformes aux données, ▪ Le gauche est annulé, ▪ Le temps alloué est respecté, ▪ Les normes en matière de santé, d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement sont observées.

Objectif opérationnel N°18 (comportement)

Comportement attendu	Condition d'évaluation	Critères généraux de performance	Précision sur le comportement attendu	Critères particuliers de performance
<p>Pour démontrer sa compétence, l'apprenant doit être capable de Poser des ferrures selon les conditions d'évaluation, les critères de performances et les précisions qui suivent.</p>	<p>Lieu :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Atelier, ▪ chantier <p>Données :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Poste d travail, ▪ Travail individuel, ▪ plan de l'ouvrage, ▪ ferrures, ▪ outils de pose, ▪ notice technique. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Détermination des emplacements des ferrures ▪ Préparation des emplacements des ferrures ▪ Respect des dimensions et des formes des ferrures ▪ Fixation des ferrures ▪ Respect du temps alloué ▪ Respect des normes en matière de santé, d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier le type de ferrure ▪ Utiliser les outils de pose de ferrure ▪ Respecter les consignes de pose ▪ Vérifier le fonctionnement des ferrures ▪ Respecter les normes en matière de santé, d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La ferrure utilisée est conforme aux données, ▪ La fonctionnalité est correcte, ▪ La fixation est propre et solide, ▪ Le temps alloué est respecté, ▪ Les normes en matière de santé, d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement sont observées.

Objectif opérationnel N°19 (comportement)

Comportement attendu	Condition d'évaluation	Critères généraux de performance	Précision sur le comportement attendu	Critères particuliers de performance
<p>Pour démontrer sa compétence, l'apprenant doit être capable de Finir un ouvrage selon les conditions d'évaluation, les critères de performances et les précisions qui suivent</p>	<p>Lieu :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Atelier, ▪ chantier <p>Données :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Poste de travail, ▪ Travail individuel, ▪ Ouvrage ou partie d'ouvrage, ▪ Matériel, produit de protection et de finition, ▪ données techniques. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Choix des produits et abrasifs, ▪ Utilisation des outils et produits de finition, ▪ Préparation des produits de traitement, ▪ Utilisation des produits de traitement, ▪ Respect du temps alloué, ▪ Respect des normes en matière de santé, d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier les abrasifs ▪ Identifier les produits de finition ▪ Préparer les produits de traitement (vernis, peinture, teinte, encaustique, cire,...) ▪ Appliquer des produits de protection et de finition ▪ Respecter le processus de finition des ouvrages ▪ Respecter les normes en matière de santé, d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les abrasifs utilisés rassurent la finition recherchée ▪ le masticage est propre et homogène ▪ Les surfaces sont bien raclées et polies ▪ Les produits de traitement sont bien préparés ▪ Les surfaces recouvertes sont propres et respectent les règles de l'art, ▪ Les consignes sont respectées, ▪ Le temps alloué est respecté, ▪ Les normes en matière de santé, d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement sont observées

Objectif opérationnel N°20 (comportement)

Comportement attendu	Condition d'évaluation	Critères généraux de performance	Précision sur le comportement attendu	Critères particuliers de performance
<p>Pour démontrer sa compétence, l'apprenant doit être capable de Livrer un ouvrage selon les conditions d'évaluation, les critères de performances et les précisions qui suivent.</p>	<p>Lieu :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Atelier, ▪ chantier, <p>Données :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Travail individuel ou en équipe, ▪ ouvrage fini, ▪ emplacement, ▪ matériel de manutention, moyen de transport, ▪ moyens de communication, ▪ lieu de livraison, ▪ Client. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Utilisation des outils de manutention, ▪ Transport des ouvrages finis, ▪ Respect du temps alloué, ▪ Respect des consignes, ▪ Respect des normes en matière de santé, d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Appliquer les consignes de manutention et de transport, ▪ Conseiller le client, ▪ Respecter les normes en matière de santé, d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'ouvrage livré n'est pas endommagé, ▪ La manutention est sécurisante, ▪ Le moyen de transport ne présente aucun danger, ▪ Les consignes sont respectés, ▪ Les conseils d'utilisation donnés au client sont pertinents, ▪ Le rendez-vous est respecté, ▪ Les normes en matière de santé, d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement sont observées.

Objectif opérationnel N°21 (comportement)

Comportement attendu	Condition d'évaluation	Critères généraux de performance	Précision sur le comportement attendu	Critères particuliers de performance
<p>Pour démontrer sa compétence, l'apprenant doit être capable de Poser un ouvrage selon les conditions d'évaluation, les critères de performances et les précisions qui suivent.</p>	<p>Lieu :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Atelier, ▪ chantier, <p>Données :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Travail individuel ou en équipe, ▪ plan de montage de l'ouvrage, ▪ ouvrage ou partie d'ouvrage, ▪ matériel de pose, ▪ lieu et emplacement de pose. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Utilisation des outils de manutention, ▪ Respect de procédures de pose ? ▪ Respect du temps alloué, ▪ Respect des normes en matière de santé, d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sceller des bois, ▪ Immobiliser un ouvrage, ▪ Fixer un ouvrage, ▪ Appliquer les consignes de pose, ▪ Respecter les normes en matière de santé, d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'ouvrage est posé à l'endroit indiqué, ▪ Le scellage garantie la stabilité, ▪ La pose est de niveau, ▪ La stabilité est assurée, ▪ Les jeux de fonctionnement sont bien ajustés, ▪ L'ouvrage posé garde sa fonctionnalité, ▪ Le temps alloué est respecté, ▪ Les normes en matière de santé, d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement sont observées.

Objectif opérationnel N° 22 (comportement)

Comportement attendu	Condition d'évaluation	Critères généraux de performance	Précision sur le comportement attendu	Critères particuliers de performance
<p>Pour démontrer sa compétence, l'apprenant doit être capable d'Assurer la maintenance des équipements selon les conditions d'évaluation, les critères de performances et les précisions qui suivent.</p>	<p>Lieu :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Atelier, ▪ chantier, <p>Données :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Travail individuel, ▪ notice, ▪ matériel, ▪ outils d'entretien, ▪ gamme de produits d'entretien 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Justification du matériel, outils et produits d'entretien ▪ Respect du planning d'entretien ▪ Respect du temps alloué ▪ Respect des normes en matière de santé, d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier les outils et équipements à entretenir ▪ Entretenir les équipements et outillage selon un planning établi ▪ Affûter les fers ▪ Assurer l'affûtage des outils mécaniques ▪ Graisser et lubrifier les outils manuels ▪ Graisser et lubrifier les machines ▪ Respecter les normes en matière de santé, d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le planning d'entretien est respecté ▪ Les outils et les équipements entretenus sont fonctionnels ▪ Les tranchants obtenus sont parfaits ▪ Les angles d'affûtage sont respectés, ▪ Le temps alloué est respecté, ▪ Les normes en matière de santé, d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement sont observées

VII. LES MODULES DE FORMATION

MODULE 1 : **Communication**

DUREE : **140h**

NIVEAU : 1-2 et 3

OBJECTIFS VISES : maitriser les notions de bases sur la communication

PLACE DANS LE REFERENTIEL :

Ce module permet d'acquérir des connaissances de base nécessaires en communication professionnelle. Les habiletés acquises seront utilisées dans les conversations habituelles entre apprenants, avec les clients et les fournisseurs dans le cadre de la mise en œuvre des différentes prestations.

Connaissances	Limites de Connaissances
▪ Les techniques de communication	<ul style="list-style-type: none">• Types de communication,• Les axiomes de la communication,• Les déperditions dans la communication

Démarche pédagogique :

- Cours magistral
- Exercices d'application

Type d'épreuve :

- théorique

MODULE 2 : Technologie

DUREE : 224h

NIVEAU : 1-2 et 3

OBJECTIFS VISES :

Acquérir et appliquer des connaissances technologiques nécessaires à l'exécution des tâches dans le métier
PLACE DANS LE REFERENTIEL :

Ce module permet d'acquérir et d'appliquer des connaissances en technologie de la profession. Les habiletés acquises seront utilisées pour le bon choix des matériaux et des matériels afin d'améliorer les qualités de réalisation d'ouvrages simples et semi complexes en menuiserie

Connaissances	Limites de Connaissances
1 Généralité sur les industries utilisant le bois	Notions sur : <ul style="list-style-type: none">• l'historique de la menuiserie,• Condition de travail,• Variété des travaux,• Formation et débouchés,
2 Etude générale. (matériau bois et dérivés)	Notions sur <ul style="list-style-type: none">• L'arbre dans le monde• L'aspect de l'arbre sur pied,• La vie de l'arbre• Etude de la tige transversale• Vices du bois• Propriétés du bois• Exploitation des arbres• Séchage des bois débités• Conservation et protection des bois• Matériaux dérivés du bois
3 Etude générale des matériaux associés aux bois dans les ouvrages	Notions sur <ul style="list-style-type: none">• Les matières plastiques• Les matières ferreuses et non ferreuses• Les produits verriers• Les Produits d'isolation thermiques et d'étanchéité• les produits à base de plâtres• les produits à base d'amiante-ciment• les marbres
4 Modes d'action des outils manuels	<ul style="list-style-type: none">• Etude expérimentale• Classification des outils• Analogie entre l'outillage manuel et outillage mécanique
5 Intérêt économique du travail mécanique	<ul style="list-style-type: none">• Etude succincte de l'usinage sur les machines classiques• Rapidité du travail• Nature des mouvements de coupe dans les machines• Constitution des machines• Prévention générale des accidents de travail
6 Méthodes générale de conception et initiation à la préparation du travail	<ul style="list-style-type: none">• Conception et exécution de plan• Fiche de débit, fiche de fourniture• Méthode d'exécution
7 outillages manuels et dispositif de maintien et de serrage	<ul style="list-style-type: none">• Outils de serrage• Outils de frappe• Outils de sciage• Outils de corroyage

Connaissances	Limites de Connaissances
	<ul style="list-style-type: none"> • Outils d'entaillage • Outils de Perçage • Le Mortaisage et tenonnage manuel • Outils de Profilage • Outils de finition manuelle • Etabli et ses accessoires • Outils de serrage à usage artisanale ou industriel
8 Métrologie	<ul style="list-style-type: none"> • Mesure des dimensions des pièces • Les cotes nominales, et de tolérance • Les jeux de fonctionnement • Contrôle des surfaces planes • Contrôle des angles • Contrôle des positions
9 Les assemblages des pièces, des cadres moulurés divers	<ul style="list-style-type: none"> • Les assemblages • Les cadres • Assemblages des bois cintrés • Renforts d'assemblages classiques • Assemblages modernes
10. Les tracés	<ul style="list-style-type: none"> • Les tracés de conception • Les tracés techniques • Les feuilles de débits • Les tracés de débits sur bois bruts • Etablissement des bois, signes conventionnels • Les tracés d'assemblage sur bois corroyés
11. Procédés de fixation des pièces et de maintien des assemblages	<ul style="list-style-type: none"> • Clouage • Vissage, Boulonnage • Chevillage • Coinçage • Assemblage des pièces par collage • Les colles • Le collage à chaud • Le collage à froid
12. Cintrage des pièces corroyées	<ul style="list-style-type: none"> • Raison de cintrage • Cintrage des pièces massives • Cintrage des pièces lamellées • Cintrage des pièces par placage ou contre-placage
13. Décoration en ameublement et agencement	<ul style="list-style-type: none"> • Marqueterie • Mouluration • Sculpture • Bronzes et articles décoratifs

DEMARCHE PEDAGOGIQUE :

- Cours magistral
- Exercices d'application

TYPE D'EPREUVE : Epreuve théorique

MODULE 3 : Dessin technique

DUREE : **224h**

NIVEAU : 1-2 et 3

OBJECTIFS VISES : Acquérir des compétences en dessins industriel

PLACE DANS LE REFERENTIEL :

Ce module permet d'acquérir des savoirs faire en dessin industriel. Les habiletés acquises seront utilisées pour l'élaboration des plans, et des dessins nécessaires à la conception et à la réalisation des ouvrages en menuiserie.

Connaissances	Limites des connaissances
1 Généralité	<ul style="list-style-type: none">• Définition du dessin technique• Définition du dessin bâtiment• Matériel de dessin
2 Les conventions du dessin	<ul style="list-style-type: none">• Les traits, L'écriture,• Les vues, Les coupes, Les formats• Les échelles• Le cartouche• Les symboles et hachures• Cotation des dessins
3 Les dessins d'exécution	<ul style="list-style-type: none">• Croquis• Les épures• Les plans sur règles• Les détails

DEMARCHE PEDAGOGIQUE :

- Cours magistral
- Exercices d'application

TYPE D'EPREUVE : Théorique

MODULE 4 : Mathématiques appliquées

DUREE : **168h**

NIVEAU : 1-2 et 3

OBJECTIFS VISES : Maîtriser des compétences de base en calcul professionnel

PLACE DANS LE REFERENTIEL :

Ce module permet d'acquérir des savoirs faire en calcul de profession. Les habiletés acquises seront utilisées dans les calculs de prix, des quantités et dans la planification des interventions.

Connaissances	Limites de Connaissances
Arithmétique	<ul style="list-style-type: none">• Les quatre opérations• Les nombres décimaux• Les nombres complexes
Système métrique	<ul style="list-style-type: none">• Les unités de mesure :• Mètre• gramme• seconde
La géométrie	<ul style="list-style-type: none">• Calcul des surfaces (carrés, rectangles, cercles, triangles trapèze, parallélogrammes, losanges, prismes...)• Calcul des volumes (Les cubes, les parallélépipèdes, prismes, cylindres, cônes, pyramides,...)• Tracés géométriques :(perpendiculaires, parallèles, raccordements, figures géométriques...)
Calcul de vitesses	<ul style="list-style-type: none">• Rotation• Coupe• avance
Calcul lié aux matériaux	<ul style="list-style-type: none">• travail des bois (retrait et gonflement des bois)• le cubage des billes

DEMARCHE PEDAGOGIQUE :

- Cours magistral
- Exercices d'application

TYPE D'EPREUVE : Epreuve théorique

MODULE 5 : Gestion

DUREE : 56h

NIVEAU : 3

OBJECTIFS VISES : Maitriser des compétences de base dans la gestion des ateliers.

PLACE DANS LE REFERENTIEL :

Ce module permet d'acquérir des connaissances en gestion et en organisation. Les habiletés acquises seront utilisées pour l'élaboration des devis, pour l'organisation et la gestion des ressources humaines, matérielles, et financières:

Connaissances	Limites de Connaissances
1. Etablissement de devis	<ul style="list-style-type: none">Devis quantitatif, devis estimatif,
2. Comptabilité matière	<ul style="list-style-type: none">l'inventaire, notion de bilan ; notion de compte de résultat ; notion de rentabilité ; différents types de coût et leurs calculs,
3. Gestion fiscale	<u>NOTIONS</u> <ul style="list-style-type: none">Types d'impôtsÉchéanciers
4. Gestion des approvisionnements	<ul style="list-style-type: none">fiche de stockLe fournisseurLe Bon commandeLe Bon d'entréeLe Bordereau de livraisonBon de sortie
5. Gestion commerciale	<u>NOTIONS</u> <ul style="list-style-type: none">Les facturesLes lettres de change,Les effets et warrants à payer ou à recevoir,Le billet à ordre etc.
6. Gestion de ressources financières	<u>NOTIONS</u> <ul style="list-style-type: none">la banque, la caisse, les chèques le salaire etc.
7. Gestion des ressources humaines	<u>NOTIONS</u> <ul style="list-style-type: none">L'embauche, le contrat de travail, les avertissements, les diverses motivations le licenciement,

DEMARCHE PEDAGOGIQUE :

- Cours magistral
- Exercices d'application

TYPE D'EPREUVE : Epreuve théorique

MODULE 6 : Santé, hygiène, sécurité et protection de l'environnement

DUREE : **112h**

NIVEAU : 1-2 et 3

OBJECTIFS VISES :

01 maitriser des notions de base en matière d'hygiène, de santé, de sécurité et de protection de l'environnement

PLACE DANS LE REFERENTIEL :

Ce module permet d'acquérir des connaissances en santé et en sécurité. Les habiletés acquises seront utilisées dans la vie courante et professionnelle pour exercer le métier dans le respect des normes en vigueur en la matière.

CONNAISSANCES	LIMITES DE CONNAISSANCES
1. Hygiène et sécurité au travail	<u>NOTIONS</u> <ul style="list-style-type: none">• Les maladies professionnelles,• Les accidents de travail• La prévention des risques
2. Protection de l'environnement	<u>NOTIONS</u> <ul style="list-style-type: none">• La pollution,• la désertification,• la gestion des déchets,• les conventions et normes internationales de protection de l'environnement

DEMARCHE PEDAGOGIQUE :

- Cours magistral
- Exercices d'application

TYPE D'EPREUVE : Epreuve théorique

MODULE 7 : Maintenance des équipements

DUREE : **93h**

NIVEAU : 1-2 et 3

OBJECTIFS VISES :

Maitriser des notions en maintenance des équipements dans son métier

PLACE DANS LE REFERENTIEL :

Ce module permet d'acquérir des savoirs faire nécessaires pour assurer la maintenance des équipements en menuiserie. Les habiletés acquises seront utilisées pour réparer ou faire réparer les équipements divers afin de garantir la qualité de travail et éviter les accidents de travail

CONNAISSANCES	LIMITE DE CONNAISSANCES
1. Entretien et affutage de l'outillage manuel	<ul style="list-style-type: none">• Affutage des outils à entailler• Affutages des outils de sciage• Affutages des Outils de corroyage• Les produits d'entretien• Les huiles et les graisses• Le rangement des outils tranchants
2. Entretien et affutage des outils mécaniques	<ul style="list-style-type: none">• Notions sur :• Affutage des lames de scie circulaires,• Affutage des lames de scie à ruban,• Affutage des mèches,• Affutage des fers de raboteuse,• Affutage des fraises à profiler• Les huiles et les graisses• Les techniques de rangement des lames et fraises

DEMARCHE PEDAGOGIQUE :

- Cours magistral
- Exercices d'application

TYPE D'EPREUVE : Epreuve théorique

MODULE 8 : Informatique

DUREE : 56h

NIVEAU : 2 et 3

OBJECTIFS VISES :

Utiliser un micro ordinateur dans l'exécution des devis et correspondances usuels

PLACE DANS LE REFERENTIEL :

Ce module permet d'acquérir des connaissances en informatique. Les habiletés acquises seront utilisées pour l'élaboration des devis et pour l'organisation et la gestion des ressources matérielles, financières:

CONNAISSANCES	LIMITES DE CONNAISSANCES
1. Microsoft Word	<u>Notions</u> <ul style="list-style-type: none">• Saisie• Tableaux•
2. Microsoft Excel	<ul style="list-style-type: none">• Tableaux de calcul Excel
3. Internet	<ul style="list-style-type: none">• Email• Recherches sur internet

DEMARCHE PEDAGOGIQUE :

- Cours magistral
- Exercices d'application

TYPE D'EPREUVE : Epreuve théorique et pratique

MODULE 9 : Préparation des pièces de bois

DUREE : **463h**

NIVEAU : 1-2 et 3

OBJECTIFS VISES :

Maitriser les compétences nécessaires pour préparer des pièces de bois dans la mise en œuvre d'une fabrication

PLACE DANS LE REFERENTIEL :

Ce module permet d'acquérir savoirs faire nécessaires pour tracer, débiter, et raboter le bois. Les habiletés acquises seront utilisées pour mettre les pièces de bois à des dimensions précises dans la limite des règles de l'art

CONNAISSANCES	LIMITES DE CONNAISSANCES
1. Bois et dérivés du bois	<ul style="list-style-type: none">• Le bois massif, les contreplaqués, les agglomérés.
2. Débitage	<ul style="list-style-type: none">• Tracés de débit• Sciage manuel des pièces droites• Chantournement manuel des pièces• Sciage mécanique (Electroportatifs, machines fixes)
3. Corroyage	<ul style="list-style-type: none">• Corroyage manuel,• corroyage mécanique
4. Profilage	<ul style="list-style-type: none">• Profilage manuel• Profilage mécanique (Electroportatifs, machines fixes)• calibrage

DEMARCHE PEDAGOGIQUE :

- Cours pratique
- Exercices d'application

TYPE D'EPREUVE : Epreuve théorique et pratique

MODULE 10 : Exécution des ouvrages

DUREE : 744h

NIVEAU : 1-2 et 3

OBJECTIFS VISES : Maitriser les étapes de fabrication, et de finition des meubles de menuiserie

PLACE DANS LE REFERENTIEL : Ce module permet d'acquérir savoirs faire nécessaires pour exécuter des ouvrages. Les habiletés acquises seront utilisées l'exécution des opérations de traçage, confection et de finition des ouvrages en menuiserie:

CONNAISSANCES	LIMITES DE CONNAISSANCES
1. Tracés de finition	<ul style="list-style-type: none">• Les signes d'établissement• Tracés d'assemblage
2. Exécution des assemblages	<ul style="list-style-type: none">• Des cadres (Tenons et mortaises, enfourchement, mi-bois, ...)• Des caisses (clouage, vissage, queues droites, queues d'aronde...)• D'élargissement (plat-joints, tourillons, rainures et languettes,...)• En bois de bout (tourillons, entures...)
3. Montage	<ul style="list-style-type: none">• Ajustage des assemblages• Consolidation des assemblages (Collage chevillage, clouage, ...)• Marqueterie• Placages des surfaces• Contrôle (dimensions, équerrage, niveaux,...)
4. Finition	<ul style="list-style-type: none">• Replanissage,• Raclage• Ponçage• Vernissage• Encaustiquage• Cirage• Teinture• Masticage• Peinture

DEMARCHE PEDAGOGIQUE :

- Cours pratique
- Exercices d'application

TYPE D'EPREUVE : Epreuve théorique et pratique

MODULE 11 : Pose de ferrures

DUREE : **186h**

NIVEAU : 2 et 3

OBJECTIFS VISES :

Maitriser des savoirs faire nécessaires pour poser les ferrures sur les ouvrages

PLACE DANS LE REFERENTIEL :

Ce module permet d'acquérir des connaissances pour fixer et/ou fermer les parties mobiles des ouvrages en menuiserie Les habiletés acquises seront utilisées pour poser des paumelles, serrures, pognées et autres ferrures de menuiserie.

CONNAISSANCES	LIMITES DE CONNAISSANCES
1. Etudes des parties mobiles et ferrage en ébénisterie et agencement	<ul style="list-style-type: none">• Le coulissage des tiroirs• Coulissage des portes et des rideaux• Les ferrures assurant des rotations• Ferrures diverses• Opérations de ferrage• Evolution de la quincaillerie meuble
2. Le ferrage en menuiserie	<ul style="list-style-type: none">• Ferrures courantes et spéciales• Serrures, fermetures et garnitures• Opérations de pose de serrures• Organes de fixation des ouvrages• Main des ferrures et serrures en menuiserie

DEMARCHE PEDAGOGIQUE :

- Cours magistral
- Exercices d'application

TYPE D'ÉPREUVE : Epreuve théorique et pratique

MODULE 12 : Revêtement des surfaces

DUREE : **279h**

NIVEAU : 1- 2 et 3

OBJECTIFS VISES : Maitriser les savoirs faire nécessaires pour revêtir les surfaces dans les règles de l'art

PLACE DANS LE REFERENTIEL :

Ce module permet d'acquérir des connaissances en vernissage, peinture et de recouvrement divers. Les habiletés acquises seront utilisées pour traiter, embellir et protéger les surfaces des ouvrages finis.

CONNAISSANCES	LIMITES DE CONNAISSANCES
1. Généralités	<ul style="list-style-type: none">• But des revêtements des surfaces• Préparation et sécurisation des zones de revêtement,• Préparation des surfaces• Symboles de sécurité• Protection des personnes et de l'environnement
2. Application Manuelle et mécanique des vernis et peinture	<ul style="list-style-type: none">• Technique d'application manuelle des peintures et des vernis• Les vernis• Les peintures• Les diluants• Le matériel de vernissage et de peinture• Le vernissage au pinceau• Le vernissage au pistolet
3. Application des teintes	<ul style="list-style-type: none">• Les teintes (types et modes d'application)
4. Le cirage et l'encaustique	<ul style="list-style-type: none">• Le cirage et l'encaustique (caractéristiques et mode d'application)
5. La tapisserie	<p><u>Notion sur :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• La tapisserie• Les outils de et machines de tapisserie• Les consommables en tapisserie

DEMARCHE PEDAGOGIQUE :

- Cours magistral
- Exercices d'application

TYPE D'EPREUVE : Epreuve théorique et pratique

MODULE 13 : Pose des ouvrages

DUREE : **279h**

NIVEAU : 1, 2 et 3

OBJECTIFS VISES :

Maitriser les techniques de stabilisation des meubles sur sol et des meubles suspendus

PLACE DANS LE REFERENTIEL :

Ce module permet d'acquérir des connaissances en stabilisation des meubles. Les habiletés acquises seront utilisées notamment pour l'exécution des opérations de pose, de fixation et de stabilisation des ouvrages finis:

CONNAISSANCES	LIMITES DE CONNAISSANCES
1. Pose des ouvertures	<ul style="list-style-type: none">• Scellage des bâtis et huisseries des portes et fenêtres• Fixation des battants••
2. Pose des plafonds	<ul style="list-style-type: none">• Les plafonds meubles• Les plafonds dits ordinaires• Les lambris• Les parquets (notions)
3. Pose des meubles	<ul style="list-style-type: none">• Nivelage et stabilisation des meubles au sol• Fixation murale des meubles

DEMARCHE PEDAGOGIQUE :

- Cours magistral
- Exercices d'application

TYPE D'EPREUVE : Epreuve pratique

VIII. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

Matières	Volume horaire des Enseignements			Volume Horaire Total	Coefficient
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3		
Travaux pratiques	588 H	700 H	756H	2044 H	10
Technologie	56 H	84H	84H	224H	03
Mathématiques appliquées	56 H	56H	56 H	168H	02
Dessin technique	84 H	84H	56H	224H	03
Français (communication)	28H	56H	56H	140H	02
Initiation à la Gestion	–	–	56H	56H	01
Législation	–	28H	28H	56H	
informatique	–	28H	28H	56H	01
Santé, hygiène, protection de l'environnement	56 H	28H	28H	112H	01
Total par niveau	868H	1064 H	1148H	3080H	23

IX. GUIDE D'ÉVALUATION

IX.1 Évaluation d'un objectif de situation

Exemple : Objectif

IX.1.1 Analyse de l'objectif

Intention poursuivie : **appliquer des mesures en matière de santé, d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement**

Activités de formation	Apprentissage en %	Évaluation en %	Manifestation de la participation
Phase 1 : Informations : - S'informer sur les règles et techniques en matière de santé, d'hygiène, sécurité et de protection de l'environnement - S'informer sur l'organisation en matière de santé, d'hygiène, sécurité et de protection de l'environnement dans les milieux de travail	15 % 20 %	20% 20 %	Effectuer des recherches documentaires sur les maladies professionnelles, les risques d'accidents du travail, la protection de l'environnement Réaliser des recherches sur les couvertures sociales en cas de maladies ou d'accidents du travail. Intégrer la question de l'environnement
Phase 2 : Application : - Appliquer les règles et les techniques en matière de santé, d'hygiène, sécurité et protection de l'environnement - Montrer un intérêt pour les objectifs en matière de santé, d'hygiène, sécurité et protection de l'environnement	25 % 15 %	20 % 10 %	Mettre en pratique les mesures qui sont prises en matière de santé, d'hygiène, sécurité et de protection de l'environnement Prendre part activement aux activités de formation en matière de règles de santé, d'hygiène, sécurité et de protection de l'environnement
Phase 3 : Synthèse, intégration et auto-évaluation : - Evaluer ses performances et ses limites en matière d'application des règles en matière de santé, d'hygiène, sécurité et de protection de l'environnement - Synthétiser les règles et techniques en matière de santé, d'hygiène, sécurité et de protection de l'environnement	10% 15 %	30 %	Fait une restitution écrite ou orale sur les maladies professionnelles et sur les risques d'accidents du travail Propose des mesures d'hygiène dans son milieu de travail Propose des mesures pertinentes en matière de protection de l'environnement

IX.1.2 Tableau de spécification

Manifestation de la participation	Pondération en %	Éléments critères	Pondération en %
<p>Phase 1 : Informations Effectuer des recherches documentaires sur les maladies professionnelles, les risques d'accidents du travail, la protection de l'environnement</p> <p>Réaliser des recherches sur les couvertures sociales en cas de maladies ou d'accidents du travail.</p> <p>Intégrer la question de l'environnement</p>	<p>20 %</p> <p>10 %</p> <p>5 %</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Recueille le maximum de données sur les maladies professionnelles, les accidents du travail et sur les questions de l'environnement - Recueille le maximum de données sur la couverture sociale en cas de maladies professionnelles ou d'accidents du travail - Intègre la question de l'environnement dans son milieu de travail 	<p>10 %</p> <p>10 %</p> <p>10 %</p>
<p>Phase 2 Application : Mettre en pratique les mesures qui sont prises en matière de santé, d'hygiène, sécurité et de protection de l'environnement</p> <p>Prendre activement part aux activités de formation en matière de règles de santé, d'hygiène, sécurité et de protection de l'environnement</p>	<p>25 %</p> <p>10 %</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Respecte les mesures en matière de santé, d'hygiène, sécurité et de protection de l'environnement - Applique les consignes d'hygiène et de sécurité pendant le travail - Observe les mesures en matière de protection de l'environnement 	<p>15 %</p> <p>15 %</p> <p>10 %</p>
<p>Phase 3 : Synthèse, intégration et auto-évaluation : Fait une restitution écrite ou orale sur les maladies professionnelles et sur les risques d'accidents du travail</p> <p>Propose des mesures d'hygiène dans son milieu de travail</p> <p>Propose des mesures pertinentes en matière de protection de l'environnement²</p>	<p>30 %</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Enumère toutes les maladies professionnelles et les mesures de protection pour chacune d'elle - Met en œuvre toutes les consignes de sécurité en vue de minimiser les risques d'accidents du travail - Applique les règles d'hygiène dans son milieu de travail - Prend en compte les mesures de protection de l'environnement dans son milieu de travail 	<p>30 %</p>

Légende :

- Pondération de l'apprentissage (appr en %) : indique le temps d'apprentissage en pourcentage à consacrer pour chaque activité.
- Pondération de l'évaluation (év en %) : indique l'importance en pourcent de chacune des activités de formation retenues à des fins d'évaluation.

IX.2 Evaluation d'un objectif de comportement

Exemple : objectif 12

IX.2.1 Analyse de l'objectif

Comportement attendu : effectuer des débits

Éléments de formation	Apprentissage en %	Evaluation en %	Aspects observables ou thèmes de connaissances	P Ou C
Identifier le matériau	10 %	10 %	- Les matériaux bois et associés	C
Utiliser les instruments de mesure et de traçage	15 %	15 %	- La métrologie, les instruments de mesure et de contrôle	P
Effectuer des tracés de débit	15 %	15 %	- Normes de tracés de débit	P
Utiliser les outils de sciage manuel	20 %	20 %	- Les scies manuelles et leur emploi	P
Utiliser les outils mécaniques de sciage	20 %	20 %	- Les scies mécaniques et leur emploi	P
Débiter les différents matériaux selon le sens indiqué	10 %	10 %	- Normes de débits en fonction de la qualité de sciage	C
Débiter les matériaux en tenant compte de la nature de l'ouvrage	10 %	10 %	- Normes de débits en fonction de la destination de l'ouvrage	C

Légende :

- Pondération de l'apprentissage (apprentissage en %) : Indique le temps d'apprentissage en pourcentage à consacrer pour chaque élément de formation.
- Pondération de l'évaluation (évaluation en %) : indique l'importance en pourcent de chacun des éléments de formation retenus à des fins d'évaluation.
- P = épreuve pratique
- C = épreuve de connaissances pratiques ou théoriques

IX.2.2 Tableau de spécification

Eléments d'évaluation	Stratégie d'évaluation	Aspects observables	Pondér En %	Eléments critères	Pondér En %
Effectuer le traçage sur les matériaux	PS/PT	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation des instruments de mesures - Respect des sens des fibres et utilisation optimum des surfaces - Utilisation de la cale de débit 	25 %	<ul style="list-style-type: none"> - Respect des normes de tracé - Respect des sens des fibres - Exploitation optimum 	<p>5 %</p> <p>5 %</p> <p>5 %</p>
Débiter les matériaux bois et associés	PS/PT	<ul style="list-style-type: none"> - Choix et utilisation des scies manuelles selon les travaux - Choix et utilisation des scies mécaniques selon les travaux - Respect des consignes d'hygiène et de sécurité 	40 %	<ul style="list-style-type: none"> - Choix judicieux des scies manuelles - Choix judicieux des scies mécaniques - Respect des consignes de sécurité 	<p>5 %</p> <p>10 %</p> <p>5 %</p>

Stratégie d'évaluation : indique s'il s'agit de processus (PS) ou de produit (PT)

IX.2.3. Description sommaire de l'épreuve

Objectif 12

Comportement attendu : effectuer des débits

Éléments critères	Remarques
<p>1. Données de l'épreuve</p>	<ul style="list-style-type: none">• L'épreuve comprendra trois parties :<ul style="list-style-type: none">-une partie préparation-une partie réalisation-une partie compte rendu de réalisation • L'apprenant aura à sa disposition :<ul style="list-style-type: none">- Les instruments de mesure et de traçage- La cale de débit- Les outils de sciage manuel- Les outils de sciage mécanique
<p>2. Commentaires sur les éléments critères</p> <ul style="list-style-type: none">○ Respect des normes sur le choix des instruments de mesure,○ Respect des normes sur le choix des outils de sciage manuel,(formes, dentures) <p>Respect des normes sur le choix des scies mécaniques,</p> <p>Respect des cotes et des formes,</p> <p>Respect des normes en matière d'hygiène et de sécurité</p>	<p>On observera que l'apprenant :</p> <ul style="list-style-type: none">- Utilise une cale de débit- Fait un choix judicieux des instruments de mesure et de traçage- Choisit la scie qui convient à la nature de sciage demandé (respect des dentures, angles et formes) <p>- Choisit la scie mécanique qui convient</p> <p>- Respecte les cotes et les formes</p> <p>- Respecte les consignes en matière de règles d'hygiène et de sécurité</p>

Durée de l'épreuve : 2 heures

Seuil de réussite : 70 %

X. LISTE DES EQUIPEMENTS (MENUISERIE BOIS) ESTIMATION POUR 15 APPRENANTS

a) Equipement individuel

Désignation	Nombre	Caractéristiques
Etabli de menuisier	15	en bois, avec presse avant et valet,
Double mètre pliant	15	aluminium 10 branches
Compas à pointe sèche	15	à serrage rapide
Compas de menuisier	15	avec crayon
Equerre métallique 90°	15	longueur 25 cm avec position 45°
Fausse équerre	15	métallique blocage à vis
Equerre d'onglet	15	à deux lames
Trusquin à pointes	15	A double tige
Pointe à tracer	15	En acier
Scie à guichet	15	Manche en bois, lame rigide
Scie à dos	15	Denture isocèle, longueur de lame 30mm
Scie égoïne	15	70 cm denture isocèle
Scie à araser	15	A cadre de 60cm denture fine couchée
Scie à chantourner	15	Cadre en bois lame de 70cm
Scie à métaux	15	Avec cadre et lames de rechange
Rabot métallique	15	Lame de 44mm
Rabot en bois	15	Lame de 44mm
Guillaume de 20mm	15	En bois
Wastringue	15	Corps en alu et lame de 44mm
Varlope métallique	15	N°60
Vilebrequin	15	à cliquet à 2 mors
Marteau de menuisier	15	N°28
Marteau de menuisier	15	N°20
Tenaille de menuisier	15	220mm
Pince coupante	15	Longueur env.200mm
Chasse pointe	15	En acier
Pointe carrée	15	Manche en plastique dur
Tournevis plat 300mm	15	Manche en plastique
Tournevis plat 150mm	15	Manche en plastique
Tournevis cruciforme	15	Manche en plastique
Ciseau à bois 8mm	15	Manche en plastique lame biseautée
Ciseau à bois 10mm	15	Manche en plastique lame biseautée
Ciseau à bois 12mm	15	Manche en plastique lame biseautée
Ciseau à bois 15mm	15	Manche en plastique lame biseautée
Ciseau à bois 20mm	15	Manche en plastique lame biseautée
Ciseau à bois 25mm	15	Manche en plastique lame biseautée
Ciseau à bois 30mm	15	Manche en plastique lame biseautée
Gouge de 10mm	15	Manche en plastique
Gouge de 20mm	15	Manche en plastique
Bédane de 6	15	Manche en bois avec virole
Bédane de 8	15	Manche en bois avec virole
Bédane de 10	15	Manche en bois avec virole
Bédane de 12	15	Manche en bois avec virole
Maillet	15	plastic
Râpe	15	demi-ronde de 300mm

Désignation	Nombre	Caractéristiques
Lime à bois	15	demi-ronde de 300mm
Lime	15	queue de rat de 300mm
Râpe	15	ronde de 300mm
Racloir	15	Lame de 15x10mm
Affiloir	15	Triangulaire sans denture de long 15cm avec manche
Lime	15	Tiers-points
Pinceau	15	poils de soie largeur 60mm

b) Equipement collectif (manuel)

Désignation	Nombre	Caractéristiques
Equerre métallique 90°	5	longueur 40 cm
Niveau à bulle d'air	5	60 cm antichoc,
Fil à plomb	2	
Boîte à coupe	10	Coupes d'onglet et coupe d'équerre
Scie à bûche	5	Arquée de 60cm
Varlope en bois	5	N°60
Compas à verge	2	2 pointes sèches longueur maxi = 1m
Mèche à bois	3 jeux	hélicoïdale de 4mm à 22mm
Tarière	1 de chaque	0 25mm, 30mm, 35mm, 40mm
Vrille	10 jeux	de 2mm à 6mm
Pierre à huile	5	120x60mm
Brosse métallique	5	Avec manche
Pince à avoyer	5	Pour lame de scie
Arrache clous/ Pied de biche	2	De 700mm
Décamètre	2	Bande en métal
Règle en aluminium	10	5 de long 1,5m et 5 de 2,50m
Tréteaux 1m	10	En bois de hauteur 90cm
Tréteaux 1,5m	10	En bois de hauteur 90cm
Tréteaux 2m	4	En bois de hauteur 90cm
Servante d'établi	15	En bois de hauteur réglable
Servante à rouleau	6	En métal hauteur réglable
Serre-joint dormant	8	longueur 2,5m serrage à vis
Serre-joint 50cm	10	A pompe
Serre-joint de 80cm	10	A pompe
Serre-joint de 100cm	10	A pompe
Serre-joint de 120cm	10	A pompe
Serre-joint de 150cm	10	A pompe
Serre-joint de 180cm	10	A pompe
Serre-joint de 200cm	10	A pompe
Serre-joint de 250cm	10	A pompe
Meule à eau	02	Avec manivelle meule de diamètre 40mm
Touret électrique	02	Double meules de 12 à 15mm
Rallonge électrique	3	25 mètres
Burette huile	2	25cl
Pompe à graisse	2	

c) Equipement collectif (électro portatif)

Désignation	Nombre	Caractéristiques
Perceuse électrique	3	500 watt
Perceuse à percutions	2	1000 watt
Visseuse /dévisseuse sans fil	2	9,5 V avec chargeur de batterie
Batterie pour Visseuse	4	
Jeux de mèche à béton	3	Mèche de 8 à13mm
Boites de mèche à métal	03	De 3 à 13mm
Scie circulaire	2	lame de 200cm 1500 watt
Lame pour scie circulaire	6	3 en carbure, 3 en acier
Scie sauteuse	3	1500W
Lame de scie sauteuse	5	grands pas
Lame de scie sauteuse	5	pas moyens
Lame de scie sauteuse	5	pas fins
Ponceuse vibrante	3	500W
Abrasif pour ponceuse vibrante	100	gros grains
Abrasif pour ponceuse vibrante	100	grains moyens
Abrasif pour ponceuse vibrante	100	grains fins
Ponceuse à bande	02	1200W
Abrasif pour ponceuse à bande	100	gros grains
Abrasif pour ponceuse à bande	100	grain moyens
Abrasif pour ponceuse à bande	100	grains fins
Ponceuse à excentrique	2	500W
Abrasif pour ponceuse à excentrique	100	gros grains
Abrasif pour ponceuse à ex centrique	100	grains moyens
Abrasif pour ponceuse à excentrique	100	grains fins
Défonceuse	2	1500 watt
Jeu de fraise à profils	2 jeux	Boite de 24 fraises
Machine à lamelle	2	800 w épaisseur de lame 6mm
lamelles	200pièces	N°10 et n° 20 de
Boite de Forêts	2 jeux	Ø 1 à 13mm
Mèches à centrer	2 jeux	Ø 4 à 13mm
Mèche à béton	2 jeux	Ø 4 à 13mm
Scie cloche	2 jeux	Ø 15 à 70mm
Affleureuse de stratifiés	02	18000f/mm
Compresseur à air	02	Capacité : 100 litres équipé de raccord, de pistolet, de godet de 1litre
Aspirateur baladeur	03	Capacité : env.200litres muni de sacs à poussière et de tuyau de longueur mini 1,20m, adaptable aux machines fixes.

d) Equipement collectif (machines fixes)

Désignation	Nombre	Caractéristiques
Scie circulaire	01	Avec lame inclinable de 300mm
lames de rechange (scie circulaire)	05	Diam 250 à 300mm
Scie à ruban	01	Diamètre de volants 700 à 900 mm
Lames de rechange de scie à ruban suivant diamètre de volants de la machine	20	10 lames à chantourner 10lames à déligner
dégauchisseuse	01	Lames de 510 mm
raboteuse	01	Lame de 510 mm
Toupie	01	Arbre inclinable avec chariot à tenonner
Fraises à profiler	(06))	Profile variés
Mortaiseuse à mèche	01	Perçage à l'horizontale
Jeu de mèche de rechange	03	De 8 à 15mm
Ponceuse à bande	01	Surface utile env.200x100mm
Bandes de rechange pour ponceuse à bande	50	Grain divers
Presse à panneaux	01	Plateau env. de 2.30mx1.3m
Affuteuse de lame de raboteuse	01	Chariot porte-lame de longueur 700mm
Affuteuse de lame de scie à ruban	01	Affutage position horizontale pour lames de circonférence env.6mm
Affuteuse de lame de scie circulaire	01	Sur bâti, affutage position verticale pour lames de diamètre 350mm

e) Equipements de sécurité

Désignation	Nombre	Caractéristiques
Lunettes de meulage	15	Vitre claire en plastic
Casques anti-bruits	15	-
Masques anti- poussière	15	-
Chaussures de sécurité	15	En cuir, pointure de 40 à 45
Gans	15	En semi-cuir ou en cuir
Blouses de travail	15	Tissus couleur Kaki
Extincteurs	08	-

f) Besoins en matériels didactiques

Désignation	Nombre	Caractéristiques
Vidéo projecteur	01	
Kit de dessin industriel	16	Complet (Planche format A3, équerre, té, rapporteur, boîte de compas ...)
Scanner	01	
Photocopieur	01	
Micro ordinateur	06	De bureaux
Imprimante	03	
Tableau Fischart	02	Sur tri-pied
Tableau noir	03	200x100 cm sur chevalet
Tableau à feutre	02	200x100 cm mural

XI. PLAN DE FORMATION DES FORMATEURS

Pour atteindre l'objectif visé par le présent référentiel le formateur doit être formé suivant le plan ci-joint.

N°	Domaine de formation	Durée prévisionnelle	Structure chargée de la formation
1	Exploitation des référentiels	01 Semaine	DGIFPE /DGFP
2	Informatique/Word, Excel, Autocar,...)	02 Semaines	Structure de la place
3	Législation du travail	01 Semaine	Inspection du travail
4	Gestion (stock, personnel...)	01 Semaine	Structure de la place
5	Maintenance des équipements	01 Semaine	CFPR-Z
6	Formation technique	03 Semaine	CFPR-Z

XII. ANNEXES

LEXIQUE

Activité :

C'est l'ensemble des tâches effectivement réalisées par la personne concourant à une ou plusieurs fonctions de l'entreprise, selon des conditions d'exercice identifiées.

Capacité :

Ensemble des performances constatées qui peuvent être définies par un ou des référentiels de contenu de formation.

Les capacités sont souvent exprimées en termes de savoirs et savoir faire.

Une capacité représente la possibilité de réussite dans l'exécution d'une tâche ou l'exercice d'une profession.

Possibilité ou pouvoir de comprendre, d'apprendre, de faire.

Dimension interne de tout individu, à l'origine de comportements et d'opérations mentales de mêmes types.

Une capacité est infinie, on ne peut que la développer et non l'acquérir. Elle fédère les compétences.

On dit souvent que la capacité est la faculté de pouvoir produire un ou plusieurs comportements adéquats, dans une situation donnée.

Compétence :

Capacité reconnue en telle ou telle matière.

Aptitude d'une personne à décider.

Ensemble des savoir-faire et des connaissances mobilisés dans une action et adaptés aux exigences d'une situation d'emploi.

Ensemble des savoirs et de savoir-faire permettant de résoudre une classe de problèmes.

Une compétence est toujours apprise. Elle ne relève pas d'une prédisposition même si elle peut se greffer sur celle-ci.

Une compétence est organisée. Elle est constituée de différentes habiletés et connaissances convergentes vers un but. La compétence est finalisée.

Une compétence est stabilisée. Elle est susceptible de résister à l'oubli. Elle est finie, on peut vérifier son acquisition.

Une compétence ne se manifeste qu'à l'occasion d'une performance, c'est-à-dire d'un comportement observable et mesurable.

Les compétences sont de « tailles diverses ». Une compétence « globale » regroupe plusieurs compétences « partielles ».

Compétence professionnelle :

Mise en œuvre de capacités en situation professionnelle qui permettent d'exercer convenablement une fonction ou une activité.

Compétences particulières :

Les compétences particulières ont pour objectif de rendre la personne capable d'exercer son métier de manière efficace. Elles correspondent aux activités / tâches déclinées dans le rapport d'AST.

Compétences générales :

L'acquisition des compétences générales rend l'individu capable de faire des démarches et d'agir sur son environnement professionnel en termes d'intégration et de prise de décisions par rapport aux choix et aux perspectives d'évolution qu'il envisage pour la gestion de sa carrière.

Elles correspondent à des activités de travail, significatives et périphériques aux tâches. Elles permettent l'exercice d'un métier sous un angle plus complet.

Exemple de compétence générale : « Communiquer avec les apprenants »

Connaissances :

Ensemble d'informations détenues en propre par l'individu, afférentes aux objets et à l'environnement, aux propriétés de ces objets, aux lois relatives à cet environnement

Dossier d'opportunité professionnelle:

Document descriptif de l'état des lieux d'un métier ou d'une profession, aussi objectif que possible notamment en matière de qualification et de formation, en vue de la demande de création ou de rénovation d'un diplôme

Emploi :

Ensemble de situations concrètes de travail pouvant porter des dénominations variables selon les entreprises et qui présentent des caractéristiques analogues de différents points de vue :

- place dans l'organisation de l'entreprise,
- nature des activités.

En conséquence, le savoir-faire ne peut être appréhendé par l'observateur extérieur que par l'action elle-même et ses traces matérielles. (Paroles, gestes, modification des objets etc....)

Tâche :

C'est la description élémentaire de l'activité correspondant à une prestation attendue, à partir des ressources dont dispose la personne et en fonction des exigences qui lui sont fixées.

Opération :

Action qui décrit les phases de réalisation d'une tâche ;elle correspond aux étapes des tâches à accomplir .Elle est reliée surtout aux méthodes et aux techniques utilisées ou aux habitudes de travail. L'opération permet d'illustrer un processus de travail.

Analyse de situation de travail (AST):

L'Analyse de situation de travail est définie comme la collecte de données permettant de tracer le portrait conforme à la réalité et le plus complet possible de l'exercice d'un métier et /ou d'une profession. Ces données concernent :

- La description générale de l'emploi (profil général),
- Les tâches et opérations à exercer,
- Les critères de performance permettant l'accès au marché du travail,
- Les connaissances, habilités transférables et attitudes socio affectives nécessaires à l'exercice de la profession,
- Les suggestions se rapportant aux aspects organisationnels, pédagogiques et matériels de la formation pour l'emploi, objet de l'analyse.

L'AST est préparée en tenant compte des résultats d'enquêtes menées auprès des entreprises concernées .Elle aboutit à un résultat matérialisé par la production d'un rapport qui structure les données collectées.

SPONG : secrétariat permanent des organisations non gouvernementales

ANPE : Agence Nationale Pour l'Emploi

MJE : Ministère de la Jeunesse et de l'Emploi

MESSRS : Ministère des enseignements secondaire, supérieur et de la recherche scientifique

Compétences générales :

L'acquisition des compétences générales rend l'individu capable de faire des démarches et d'agir sur son environnement professionnel en termes d'intégration et de prise de décisions par rapport aux choix et aux perspectives d'évolution qu'il envisage pour la gestion de sa carrière.

Elles correspondent à des activités de travail, significatives et périphériques aux tâches. Elles permettent l'exercice d'un métier sous un angle plus complet.

Exemple de compétence générale : « Communiquer avec les apprenants »

Connaissances :

Ensemble d'informations détenues en propre par l'individu, afférentes aux objets et à l'environnement, aux propriétés de ces objets, aux lois relatives à cet environnement

Dossier d'opportunité professionnelle:

Document descriptif de l'état des lieux d'un métier ou d'une profession, aussi objectif que possible notamment en matière de qualification et de formation, en vue de la demande de création ou de rénovation d'un diplôme

Fonction :

C'est un ensemble d'activités dans l'entreprise orientées vers une même finalité (fonction « personnel », fonction « financière », fonction « maintenance »...).

La fonction a un caractère collectif.

Elle finalise l'activité individuelle.

Elle peut dans certains cas se subdiviser en sous-fonction. (Exemple : la fonction « magasinage » peut être décomposée en : réception, stockage, préparation de commandes...).

Performance :

Objectif minimum à atteindre en fonction des critères de formation définis et adaptés à un groupe déterminé. Comportement observable et mesurable.

Potentiel :

Capacité qui existe en puissance.

Capacité d'action, de production, de travail.

Pré acquis :

Ensemble de savoirs et savoir-faire maîtrisé par le formé à son entrée en formation.

Pré requis :

Maîtrise des savoirs et savoir-faire nécessaires pour suivre valablement un module de formation ou une formation complète.

Ensemble de savoirs et de savoir-faire nécessaires à l'entrée dans un apprentissage déterminé ou dans une formation parce qu'ils constituent des outils essentiels à la mise en œuvre de l'apprentissage sans être enseignés

Référentiel :

Liste d'une série d'actes, de performances observables détaillant un ensemble de capacités ou de compétences.

Référentiels des activités professionnelles :

Document descriptif restituant les activités de l'individu dans le contexte professionnel et les décrivant sous l'aspect des buts, des conditions et du mode de réalisation.

Référentiel de formation et de certification :

Document descriptif des compétences terminales exigibles pour la délivrance d'un diplôme. Il fournit aux enseignants une série d'objectifs (terminaux mais aussi intermédiaires) permettant de définir les objectifs de formation et de réaliser le suivi de celle-ci.

Savoir :

Ensemble d'informations détenues en propre par l'individu.

Ensemble des connaissances théoriques et pratiques. Le savoir est compris ici comme un terme générique, les savoir-faire et les connaissances sont des registres particuliers du savoir.

Savoirs associés :

Les savoirs associés sont définis au regard des savoir-faire par :

- Les connaissances nécessaires,
- Le niveau exigé de ces connaissances défini par « être capable ».

Ils représentent l'essentiel des connaissances générales nécessaires à l'assimilation et à la résolution des problèmes technologiques liés à la profession.

Se dit aussi savoirs mobilisés.

Savoir être :

Aptitude à s'adapter par rapport à une tâche ou une activité professionnelle en utilisant ses ressources personnelles, ses aptitudes, ses compétences.

Savoir-faire :

Ensemble d'informations détenues en propre par l'individu et relatives à son action sur le milieu environnant, technique et social.

Le caractère spécifique de ces informations relève de ce qu'elles ne peuvent être constituées et stockées que par l'exercice de l'action (en situation réelle ou simulée) et qu'elles ne peuvent être réactivées que dans le cours de l'action.